



Opération exemplaire en Île-de-France

CHAUFFERIE BOIS ET EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR AUX MUREAUX (78)



Transition énergétique

- Energies et Matières renouvelables

Bénéficiaire

Les Mureaux Bois Energie (groupe Coriance)

Partenaires

- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
- Conseil régional Île-de-France
- Ville des Mureaux
- Union européenne

Coût (HT)

Coût total : 7,859 millions €

Financement :

- ADEME : 1,399 k€
- Conseil régional Île-de-France : 680 k€
- Union européenne (FEDER) : 250 k€

Bilan en chiffres

- 70% des besoins énergétiques couverts par les énergies renouvelables à terme
- 3 000 équivalents logements concernés
- 6 500 tonnes de CO₂ évitées par an
- TVA à 5,5% sur les tarifs de vente de chaleur

Date de lancement

2013

Pourquoi agir

La Ville des Mureaux (32 000 habitants) dispose de deux réseaux de chaleur (Grand Ouest et Musiciens) construits dans les années 1970. En octobre 2011, elle délègue son service public municipal de distribution de chaleur pour 24 ans via un contrat de délégation de service public. C'est la société Les Mureaux Bois Energie (MBE), filiale du groupe Coriance, qui gère ainsi désormais les 2 réseaux et agit comme maître d'ouvrage pour l'ensemble des opérations liées aux équipements de distribution de chaleur et de production énergétique. A l'occasion du projet de rénovation urbaine des quartiers sud de la ville (Musiciens, Vigne Blanche, Bècheville, Île-de-France et Bougimonts), la municipalité décide de mettre en place une stratégie énergétique durable avec 2 objectifs : maîtriser la dépense ; réduire l'impact environnemental. Dans ce contexte, la gestion des réseaux de chaleur et le choix de la source utilisée constituent des outils essentiels.

L'équilibre financier des réseaux existants est en effet fragile. Il est remis en cause par trois éléments :

- les démolitions et les réhabilitations générées par le projet de renouvellement Urbain pour le réseau de chaleur Grand Ouest ;
- une certaine obsolescence des installations du réseau des Musiciens ;
- l'utilisation exclusive d'énergie fossile pour la production de chaleur qui expose les habitants à une évolution forte des coûts de l'énergie et de leurs charges.

C'est pourquoi une restructuration s'est révélée nécessaire, avec l'interconnexion des 2 réseaux, le raccordement de nouveaux abonnés et la construction d'une chaufferie biomasse fonctionnant au bois. Soucieuse de privilégier le recours aux énergies renouvelables, la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME a souhaité accompagner ce projet en mobilisant le Fonds Chaleur dans le cadre de son soutien à la production de chaleur renouvelable.

Présentation et résultats

L'opération a démarré en juin 2013 suite à l'engagement de la Ville des Mureaux en faveur d'une politique volontariste de développement durable et de réduction des gaz à effet de serre. Le partenariat avec MBE vise à :

- doter le réseau de chaleur d'une unité de production à partir d'énergie renouvelable ;
- étendre de manière significative le périmètre chauffé par le réseau de chaleur en intégrant de nouveaux abonnés résidant dans l'ensemble immobilier des Musiciens.

Pour atteindre ces objectifs, la solution biomasse s'est rapidement imposée. Le nouvel équipement comprend 2 chaudières biomasse de 4,2MW et 1,6MW. Il alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire un réseau interconnecté unique d'une longueur d'environ 3 000 mètres auquel sont raccordés différents types d'abonnés (logements, groupe scolaire, activités tertiaires). La totalité des abonnés représente l'équivalent de 3 000 logements.

Depuis sa mise en service, en 2015, la chaufferie a permis :

- de réduire massivement les émissions de CO₂ (6 500 tonnes de CO₂ ont été évitées) ;
- de couvrir près de 70% des besoins ;
- de proposer une facture énergétique aux abonnés en affichant un taux réduit de TVA (5,5%) ;
- de moderniser et d'améliorer la performance des installations de production existantes ;
- de créer un tissu économique local et durable autour des énergies renouvelables.

Focus

L'approvisionnement de la chaufferie biomasse est local et durable, ce qui permet de maîtriser la distance et les transports, de favoriser la filière bois régionale et de respecter l'environnement en utilisant à plus de 60% des plaquettes forestières certifiées PEFC/FSC. Tous les fournisseurs sont basés en Ile-de-France, ce qui renforce la création d'emplois directs et indirects dans la filière locale.

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site :

<http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



@ademe

“

La période retenue pour inaugurer cette chaufferie, qui chauffait déjà les logements et les équipements des Mureaux depuis plusieurs mois, n'avait pas été choisie par hasard. Il s'agissait de la semaine européenne du développement durable qui se terminait le 5 juin, journée mondiale de l'environnement. C'est bien dans cette logique de développement durable du territoire que MBE et la Ville des Mureaux, porteurs du projet, des sont inscrits.

”

M. Yves Rederer, président du groupe Coriance

Facteurs de reproductibilité

Le bois est un combustible de chauffage intéressant dont l'utilisation peut se développer car il offre :

- une solution économique et renouvelable ;
- un meilleur bilan économique environnemental et social que les énergies fossiles ;
- des avantages (taux réduit de TVA, aides publiques et, bien sûr, faible affichage d'émissions de CO₂).

Pour développer la production de chaleur à partir de sources renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, etc.), l'Etat a créé un Fonds Chaleur dont la gestion a été confiée à l'ADEME. Les projets d'investissement comme celui de MBE peuvent être accompagnés par les directions régionales de l'ADEME en termes de conseils d'expertise ou, sous condition, de soutiens financiers.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/emr
- Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
www.ile-de-france.ademe.fr
- Le site des Mureaux Bois Energie
www.manteslajolie.fr

CONTACTS

- Les Mureaux Bois Energie
Tél : 01 49 14 79 79
david.merlet@groupe-coriance.fr
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr

